

FICHE MEMBRES BLAYE NAUTIQUE

SECTION LOISIRS

Administratif

Pour participer à la vie du club, il vous faudra

- Prendre la cotisation du club (36 € en 2014)
- Présenter un brevet de natation de 50 mètres minimum pour les mineurs ou pour les majeurs port du gilet de sauvetage dans l'activité bateau
- Respecter les règles du statut interne, et de la charte loisirs du club.

Différentes commissions gèrent tous ce qui tourne autour de l'habitable, des dériveurs, des activités loisirs,

Vous pourrez participer à l'activité régates à condition d'avoir une licence FFV qui vous sera délivrée par le club .

Activité loisirs « bateau » (pas de régates)

Les membres du club sont embarqués sur les bateaux de propriétaires pour participer activement aux manœuvres et aux tâches de vie à bord lors des sorties, sans contreparties financières ni dans un sens ni dans l'autre.

Toutefois les frais engagés pour l'activité sont partagés entre les participants, restauration, transport, frais de port, carburant, pour les sorties à la journée ou sur plusieurs jours.

Le club se réserve le droit de déplacement ou d'annulation des sorties en cas de force majeure (intempérie, etc.....)

Les inscriptions seront prises le vendredi précédant la sortie au club.

Activité loisirs « divers »

Le vendredi soir de 19h à 20h30 nous nous réunissons au club house pour préparer les activités à venir, équipages, convoyages, restauration, transports etc.....

Des activités autres que la voile seront organisées.

Calendrier des sorties prévues affiché au club

Documentation disponible

Charte loisirs

Fiche activité loisirs

Site internet : www.blayenautique33.com

Président Blaye nautique: Bruno Lafon: 06 73 37 63 91

Animation: Christian Moreau : 06 07 30 83 50

Jean-Louis Bernicot : 06 78 89 95 00